

Message du président



Je dois vous avouer que je suis toujours déçu du peu de candidatures que l'ACPIR reçoit chaque année pour souligner le dévouement des nombreux bénévoles qui sont au cœur de tout ce qu'accomplit notre association.

Je sais bien, dans notre monde où tout va à vive allure, qu'il n'est pas évident de prendre du temps pour reconnaître les contributions que d'autres ont apportées. Mais regardez autour de vous et je suis certain que les noms de quelques membres exceptionnels vous viendront spontanément à l'esprit.

Chaque année, l'ACPIR décerne quatre prix pour reconnaître différentes formes de réalisations : le titre de fellow, le Prix commémoratif Keith G. Collins, le Prix du mérite pour les nouveaux membres et le Prix du bénévole exceptionnel.

Cette année, prenez quelques instants pour souligner le travail de vos pairs et soumettez nous de nombreuses candidatures. La date limite pour la majorité des prix est le 30 avril prochain!

- Mark Yakabuski, président et chef des opérations

Date limite pour soumettre des nominations pour les prix et distinctions de l'ACPIR

Nous tenons à vous rappeler que la date limite pour soumettre des nominations arrive à grands pas. Nous vous encourageons à présenter des candidatures pour l'un des prix suivants :

Le titre de fellow – Date limite : le 30 avril 2017

Ce titre constitue la plus importante distinction décernée par l'ACPIR. Il rend hommage aux membres qui ont rendu des services éminents et rehaussé le profil de la profession et de l'Association.

Le Prix commémoratif Keith G. Collins – Date limite : le 30 avril 2017

Ce prix est remis à une personne qui a fait preuve d'intégrité, de courtoisie et de professionnalisme. À l'instar de Keith, ce membre est respectueux et sans prétention, et il est disposé à partager ses connaissances à titre de mentor et à servir la collectivité.

Le Prix du mérite pour les nouveaux membres – Date limite : le 30 avril 2017

Ce prix rend hommage à un nouveau membre (c'est-à-dire une personne ayant obtenu le titre de PAIR au cours des cinq dernières années) qui fait preuve d'excellence dans le cadre de ses activités professionnelles en exerçant à titre bénévole un leadership au sein de l'ACPIR ou en offrant un service bénévole à d'autres organisations.

Le Prix du bénévole exceptionnel – Mises en candidature acceptées en tout temps (aucun formulaire nécessaire)

Ce prix reconnaît le service bénévole exemplaire d'un membre dans le cadre d'une ou de plusieurs activités de l'ACPIR, ou son soutien indéfectible à l'association.

Pour plus d'information concernant les prix et distinctions de l'ACPIR, veuillez visiter notre site Web à l'adresse <http://www.cairp.ca/fr/professionnels-de-l-insolvabilite/adherer-a-l-acpir/prix-et-distinctions/>

Veillez nous soumettre votre formulaire de mise en candidature dûment rempli à info@cairp.ca ou par courrier à l'attention du Comité de nomination aux prix et distinctions de l'ACPIR, 277 rue Wellington ouest, Toronto, ON M5V 3H2.

Mise à jour sur l'Application pour l'administration des licences du BSF (AALB)

Le Bureau du surintendant des faillites (BSF) délaisse le processus traditionnel axé exclusivement sur des documents papier pour adopter la nouvelle *Application pour l'administration des licences du BSF* en ligne pour toute demande de licence de syndic autorisé en insolvabilité (SAI).

Cette nouvelle application (AALB) est une interface Web en libre-service disponible pour les candidats et les SAI qui permettra d'effectuer en ligne les tâches administratives courantes liées aux licences. Les candidats aux examens oraux devant jury de 2017 devront désormais faire leur demande en ligne et utiliser l'AALB pour suivre l'évolution de leur dossier. D'autres fonctionnalités s'ajouteront en cours d'année, permettant à tous les SAI de consulter et mettre à jour les renseignements de nature administrative relatifs à leur licence, de payer leurs droits de licence et de soumettre des demandes de changement, aussi bien pour les licences de syndic personnelles que corporatives. L'AALB offrira également un bottin amélioré des syndics autorisés en insolvabilité, facilitant la tâche pour les consommateurs qui recherchent un SAI dans leur région.

Surveillez dès cette année la mise en service de cette nouvelle *Application pour l'administration des licences du BSF* (AALB).

Activités de formation continue de l'ACPIR en 2017



ACPIR ÉVÉNEMENTS 2017

FORUMS SUR L'INSOLVABILITÉ ET LA RÉORGANISATION 2017

EDMONTON LE 2 MAI WINNIPEG LE 4 MAI HALIFAX LE 8 MAI VANCOUVER LE 18 MAI MONTRÉAL LE 29 MAI

CAIRP INSOLVENCY AND RESTRUCTURING EXCHANGE
TORONTO MAY 15TH, 2017

CONFÉRENCE ANNUELLE 2017
DU 22 AU 24 AOÛT KELOWNA (COLUMBIE-BRITANNIQUE)

Public cible

- PAIR, candidats au PQC et administrateurs en insolvabilité
- Avocats spécialisés en insolvabilité et en réorganisation d'entreprise, avocats plaidants et avocats en entreprise
- Membres de l'appareil judiciaire
- Groupes de financement par capitaux propres et sociétés de capital de risque
- Prêteurs et directeurs de prêts spécialisés
- Représentants du BSF, de l'ARC et d'autres entités publiques
- Spécialistes du redressement et conseillers principaux en réorganisation

Inscrivez-vous [ICL](http://icl.ca). Pour plus d'informations sur les événements de l'ACPIR, dont les inscriptions de groupe, contactez Natalie Alfano, gérante des réunions et des événements, au natalie.alfano@cairp.ca ou au 416-204-3245.

Conférence annuelle 2017 de l'ACPIR

Cette année, [la Conférence annuelle de l'ACPIR](#) se tiendra à Kelowna (Colombie-Britannique), du mardi 22 au jeudi 24 août, au Delta Grand Okanagan.

Nous avons quelques nouveautés pour les participants cette année, à commencer par le **nouveau programme en semaine**. En effet, l'ACPIR a choisi de tenir cet événement durant la semaine, pour offrir aux participants la possibilité de bénéficier de tarifs hôteliers raisonnables, car les prix sont considérablement plus élevés la fin de semaine. Nous vous transmettrons de plus amples renseignements sur les réservations au cours des prochaines semaines.

En deuxième lieu, nous sommes heureux de vous proposer cette année un **nouveau format**, différent du modèle traditionnel qui consistait en trois demi-journées d'activités éducatives. L'équipe de la Conférence annuelle s'affaire à organiser un fantastique programme d'activités éducatives et de divertissements. Restez à l'affût – de plus amples renseignements suivront!

Michelle Grant se distingue parmi les moins de 40 ans



Michelle Grant, d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., a récemment été choisie comme lauréate 2016 des prix *Forty under 40*, décernés par l'organisme *Business in Vancouver*. Très impliquée dans le domaine de la réorganisation, Michelle est renommée pour son expertise dans le secteur des mines et métaux.

Elle a récemment remporté de nombreux prix d'excellence de l'industrie, notamment ceux de la meilleure transaction dans le secteur des mines et métaux (Mining and Metals Deal of the Year) et de la meilleure transaction transfrontalière (Cross-border Deal of the Year). Véritable figure de proue dans son domaine, elle a été reconnue par l'*Association des femmes en finance* qui lui a remis le prix d'Étoile montante (Rising Star) à la cérémonie des *PEAK Awards de 2016*. Vous trouverez de plus amples détails sur la brillante carrière de Michelle Grant à l'adresse : <https://www.biv.com/article/2016/12/michelle-grant/> (en anglais seulement).

Activités à venir du PQC

28 février 2017 – date limite pour l'inscription au CQCI (2e séance)

24 mars 2017 – date limite pour l'inscription au Cours de connaissances fondamentales pour les candidats qui se présenteront à l'examen du Cours de connaissances fondamentales en septembre 2017

28 avril 2017 – date limite de remise des résultats des devoirs du Cours de connaissances appliquées, pour les candidats qui se présenteront à l'ENIC en octobre 2017

CQP Connect – Un groupe de discussion à l'intention des associés stagiaires

Accessible par l'intermédiaire des groupes LinkedIn, ce groupe de discussion vous permettra de rejoindre d'autres associés stagiaires et de vous intégrer au PQC et au milieu de l'insolvabilité. Nous avons créé ce lieu de rencontre virtuel bilingue à la demande de candidats désireux de nouer des liens avec des collègues de divers secteurs – faillite de consommateur ou d'entreprise, petits ou grands bureaux œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale, etc. – de façon à diversifier et élargir leur expérience en nouant des contacts.

En vous joignant au groupe de discussion, vous pouvez établir votre réseau de contacts dès le début du programme – tandis que vous parcourez le matériel de cours – plutôt que d'attendre à la toute fin –

par exemple, au moment de la session d'enseignement tutoriel – où les contacts se sont généralement établis par le passé.

Le groupe CQP Connect sert de portail d'introduction et de groupe de discussion en ligne. Il vous permet de rencontrer d'autres étudiants du programme avec qui vous pourrez ensuite échanger et communiquer hors ligne.

CQP Connect est réservé aux associés stagiaires de tous les niveaux du programme.

Joignez-vous dès aujourd'hui à CQP Connect à l'adresse <https://www.linkedin.com/groups/CQP-Connect-8239247>.

Racontez-nous votre histoire!

Avez-vous une histoire à raconter au sujet d'un professionnel ou d'une professionnelle de l'insolvabilité? Votre société fait-elle (ou vous-même) quelque chose d'extraordinaire qui mérite d'être porté à l'attention de la communauté de l'insolvabilité? Écrivez à l'ACPIR (andrew.flynn@cairp.ca) et racontez votre expérience dans *Quoi de neuf?*

277, rue Wellington Ouest, Toronto ON M5V 3H2
Téléphone : (416) 204-3242 | Télécopieur : (416) 204-3410 | Courriel : info@cairp.ca
www.cairp.ca/fr
Vous pouvez vous désabonner si vous préférez ne plus recevoir